



LE CENTRE SNCF CRÉERA 30 À 40 EMPLOIS



CHALINDREY le futur centre de démantèlement des voitures SNCF devrait ouvrir dans 19 mois sur la zone industrielle de Chalindrey.

Deux ans que la communauté de communes des Savoir-Faire travaille à un projet de réouverture du centre de démantèlement de la SNCF à Chalindrey. « *Le centre se trouvait à la rotonde dans un très beau bâtiment ancien. Il employait 40 à 50 personnes. Malheureusement un incendie en 2016 a mis fin à l'activité* », résume Alexandre Multon, vice-président en charge de la communication.

Un rapport a ensuite été produit par la SNCF qui concluait qu'il n'y avait pas d'intérêt à rouvrir un centre à Chalindrey au grand dam des élus et de la population locale. Il a donc fallu convaincre l'entreprise du contraire. « *Chalindrey jouit d'un bel environnement ferroviaire avec une grande ligne à proximité* », précise le vice-président. Mais pas que : il y a l'autoroute, des terrains disponibles et des impôts moins chers, un réseau électrique suffisant pour supporter l'activité du démantèlement, etc.

Les arguments ont finalement eu un effet sur la SNCF qui a lancé un appel à projets il y a un an. Un moyen de mesurer les coûts et d'apprécier au mieux l'opportunité de revenir à Chalindrey. Le 21 février dernier, la SNCF a informé le conseil communautaire qu'elle avait retenue l'entreprise DI Environnement pour mener à bien le projet. « *Ça a été un soulagement* », souligne Éric Darbot, président des Savoir-Faire. « *On attendait ça depuis tellement longtemps* », commente à son tour Jean-Pierre Garnier, le maire de Chalindrey.

10 MILLIONS D'INVESTISSEMENT

La réouverture du centre est en effet en bonne voie. La société montilienne (26) est venue présenter son projet mardi 13 mars, en conseil. L'entreprise familiale est d'abord une spécialité du désamiantage depuis 1994. Elle est même leader en France dans le domaine et est prête aujourd'hui à investir 10 millions d'euros pour construire une usine à Chalindrey. « *On souhaite qu'elle soit une vitrine de notre savoir-faire et une fierté pour la population locale* », a lancé Frédéric Rosati, fondateur de DI Environnement. Depuis quatre ans, il travaille avec la SNCF pour développer des méthodes innovantes pour le désamiantage de ses voitures obsolètes. « *Le désamiantage se fera en grande partie au moyen d'un bras mécanique afin que l'opérateur ne soit pas en contact direct avec la voiture* », précise Hugo Rosati, le fils du fondateur et directeur général. Avec aussi et surtout, l'idée de recycler la plus grande partie des matériaux lors du démantèlement afin qu'ils soient revendus. On pourrait en effet recycler jusqu'à 92 % des matériaux qui composent un train corail. « *On a démarché des entreprises de recyclage locales pour trouver des débouchés* », poursuit-il.

UN CONTRAT SUR NEUF ANS

DI Environnement a à présent 19 mois pour affiner son projet et construire son « *usine du futur* » avec une ligne de production linéaire. Elle sera située sur la zone industrielle Les Moulières, à Chalindrey sur un terrain de 63 000 m². La com'com investira de son côté 2,7 millions d'euros TTC pour amener la route jusqu'au terrain et réaliser la liaison voie ferrée d'ici six mois. Ensuite, l'activité pourra démarrer. L'entreprise aura pour mission de démanteler 1300 voitures en neuf ans et demi. Elle embauchera pour cela 30 à 40 personnes sur site. Mais déjà, elle regarde vers l'avenir. Hugo Rosati conclut : « *Nous avons un marché assuré pour neuf ans avec la SNCF mais l'idée est de pérenniser l'usine et nous réfléchissons à créer d'autres activités sur place* ».

Orianne Roger

